



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU

13 SEPTEMBRE 2021

OBJET : Admissions en non-valeur 2021.

L'an deux mil vingt et un,
le treize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni
en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Madame SEBIH, Monsieur BRUVIER, Monsieur BARRIER, Madame LACROIX, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Madame RINGEVAL, Monsieur LAMAAIZI, Monsieur VERCOUTRE, Monsieur COSSON, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN, Madame FERRER.

Etaient absents :

Madame CORFMAT, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame LACROIX.
Monsieur TERRIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.
Madame BOUZAKNOUN, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur JOZEFOWICZ.
Madame LENOIR, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SEBIH.
Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BARRIER.
Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur LOUIS.
Monsieur KANOUTÉ, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.
Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir Monsieur MAUGER.

Monsieur Marc BARRIER est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil,

Considérant les états d'admissions en non-valeur transmis par la Trésorerie de Mouy pour les exercices budgétaires précédents dont le montant s'élève à un total de 990.99 €uros répartis comme suit :

N° LISTE	ANNEE	TITRE	NOMS	MONTANT	MOTIF
4570190231	2017	279	PERISCOLAIRE 2016	172.49 €	POURSUITES SANS EFFET
			TOTAL	172.49 €	
		620	CANTINE 2017	90.30 €	POURSUITES SANS EFFET
		782	CANTINE 2017	103.20 €	POURSUITES SANS EFFET
4542370531	2018	493	CANTINE 2018	215.00 €	POURSUITE SANS EFFET
			TOTAL	408.50 €	
4877630131	2019	207	MISE EN FOURRIERE	410.00 €	POURSUITES SANS EFFET
			TOTAL	410.00 €	
			TOTAL GENERAL	990.99 €	

Délibère

Article 1 : Prononce favorablement sur ces admissions en non-valeur dont le montant total s'élève à 990.99 €uros.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 06/09/2021

Date de l'affichage : 14/09/2021

N° : 60/21

Nombre de votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Le Maire soussigné, ATTESTE

Que la présente délibération a été reçue

En sous-Préfecture le :

Publié le :

Pour le Maire et par délégation
 la Directrice Générale des Services

Laetitia LHERMITTE

DELIB 60/21 – Admissions en non-valeur 2021.



Philippe MAUGER
 Vice-président du Pays du Clermontois

